



### *Données sur la Tunisie*

Située au nord de l'Afrique, la Tunisie a une superficie de 163.610 km<sup>2</sup> et une population de 10 millions d'habitants. Elle a été soumise au Protectorat français de 1881 à 1956, date à laquelle elle a acquis son indépendance.

Entre 1992 et 2004, le PIB de la Tunisie a augmenté de 4,8 % par an en moyenne.

Le dynamisme de l'économie tunisienne a permis une nette amélioration du niveau de vie, grâce à des performances économiques en 2004 très encourageantes, le PIB par habitant a atteint le seuil de 2 848 USD (et de 7 732 USD en Parité de Pouvoir d'Achat), contre respectivement 1510 USD en 1990 (et 3 778 USD en PPA)<sup>1</sup>.

### *L'évolution du mouvement syndical en Tunisie*

Comme l'a déjà mentionné Myriam Tinsa dans son travail de recherche sur le syndicalisme tunisien, Mohamed Ali El Hammi a été le premier tunisien à créer en 1925 la première centrale syndicale autonome tunisienne à savoir: la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens (CGTT). Suite à l'emprisonnement et l'exil de ce Mohamed Ali, d'autres mouvements répondant à une volonté de se dégager des organisations syndicales françaises et d'affirmer la spécificité des revendications de la classe ouvrière tunisienne ont vu le jour.<sup>2</sup> Le plus connu de ces mouvements a été la fondation de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) après la seconde guerre mondiale. Depuis ce moment, le mouvement syndical a réellement évolué surtout après l'Indépendance en fonction de l'environnement politique et économique du pays.

---

<sup>1</sup> [http://www.missioneco.org/tunisie/documents\\_new.asp?V=1\\_PDF\\_113939](http://www.missioneco.org/tunisie/documents_new.asp?V=1_PDF_113939)

<sup>2</sup> <http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/2000/dp120/#1>

## *Historique du STML*

Le premier Syndicat Tunisien des Médecins a vu le jour en 1934. Cependant, il a dû cesser l'exercice de ses activités suite à la deuxième guerre mondiale.

Après cette guerre, il y a eu une tentative de reconstitution qui n'a pas abouti et ce n'est qu'en 1956 que les activités ont repris. Ce dernier s'est fait un nouveau nom : Syndicat des Médecins Tunisiens affilié à l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens. Dr Ali Fourati a été le premier président de ce syndicat et le Dr Hachmi Ayari était Secrétaire Général. Mais la durée de vie de ce syndicat fut écourtée puisqu'en 1958 des pressions politiques furent exercées entraînant la démission de plusieurs de ses membres et sa mise en sommeil<sup>3</sup>.

Douze ans après, un premier syndicat a vu le jour sous le nom du Syndicat Tunisien de la Santé Publique affilié à l'UGTT et le deuxième a été créé en une année après, en 1977, sous le nom de Syndicat des Médecins Hospitalo-Universitaires.

En 1981, une grande mobilisation s'est emparée de plusieurs régions de la Tunisie avec des réunions à Tunis, Bizerte, ou encore Kairouan et suite aux pétitions de plusieurs médecins libéraux réclamant la création d'un syndicat unique en accord avec le Conseil de l'Ordre des Médecins de Tunisie. Ces actions ont provoqué la mise en place d'une assemblée générale qui s'est transformée en assemblée constituante et un Bureau Fondateur composé de 9 membres a été élu le 5 juin 1982, donnant naissance ainsi au Syndicat Tunisien des Médecins de Libre Pratique (STMLP).

Le STMLP est un syndicat autonome non affilié ni à l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) ni à l'UGTT. Ce syndicat a pour mission de défendre les intérêts sociaux et économiques de ses adhérents.

---

<sup>3</sup> [http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com\\_content&task=view&id=19&Itemid=39](http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com_content&task=view&id=19&Itemid=39)

## Objectifs du STML

D'après les informations recueillies sur le site du Syndicat Tunisien des Médecins libéraux, les médecins libéraux doivent assumer pleinement leur rôle social et essaient de faire de leur mieux pour développer le domaine de la santé en Tunisie tout en se basant sur certains principes, parmi eux<sup>4</sup>:



- Des soins accessibles à tous sans discrimination, l'intérêt du malade étant au dessus de toute considération.
- Une Liberté pour chacun de choisir le médecin auquel il se confie et la structure de soins dans laquelle il désire être soigné.
- Indépendance professionnelle du médecin dans son exercice dans le respect de la déontologie et de l'éthique médicale.
- Le secret médical.

## Présence Internationale :

D'après les recherches établies sur Internet, le STML s'avère assez indépendant de la coopération internationale malgré quelques contacts. Les seules informations qu'on a pu avoir concernent ce dernier sont les réunions annuelles organisées par le bureau exécutif avec les plus grands syndicats tunisiens à savoir l'UGTT et l'UTICA ainsi que des experts de l'union européenne. Ces réunions ont pour thème la prise en charge des malades et le mode de rémunération des médecins. Aussi comme on peut le voir sur la photo ci-dessus, le STML organise aussi des rencontres internationales ainsi que des congrès.

<sup>4</sup> [http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com\\_content&task=view&id=17&Itemid=39](http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=39)

Il existe aussi des conventions sectorielles telle que celle signée avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie française, CNAM. Ce contrat fixe les obligations de chacune des parties et notamment le tarif que peut percevoir tout soignant pour ses actes ainsi que le contrôle de la conformité des soins.

À l'échelle nationale, le STML collabore avec l'Ordre des Médecins et du Ministère de la Santé Publique dans le cadre de l'activité complémentaire.

### *Bibliographie :*

L'encyclopédie Universalis de l'université Laval

[http://www.missioneco.org/tunisie/documents\\_new.asp?V=1\\_PDF\\_113939](http://www.missioneco.org/tunisie/documents_new.asp?V=1_PDF_113939)

<http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/papers/2000/dp120/#1>

[http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com\\_content&task=view&id=19&Itemid=39](http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com_content&task=view&id=19&Itemid=39)

[http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com\\_content&task=view&id=17&Itemid=39](http://www.stml-tunisie.org/stmlp/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=39)

Portrait réalisé par Amine Smaoui dans le cadre du cours [GIE-64375](#) « Relations humaines dans les affaires internationales », programme de [MBA en gestion internationale](#) de l'Université Laval, professeur Monsieur [Gérard Verna](#)